

Présents au CA du 5 juin 2000:

Georges Azar (Microbiologie, Pav. Principal Udm), Geneviève Bernard (Sc. Neurologiques, Pav. Paul G. Desmarais Udm), Séverine Descombes (Sc. Neurologiques, Hôpital Ste-Justine), Jamila Ennaciri (Microbiologie, Hôpital Ste-Justine), Nancy Gélinas (SignalGene), Catherine Hamelin (Sc. Biomédicales, Hôpital Ste-Justine), Martin Koskinen (Invité, Président Force jeunesse), Karine Lévesque (Microbiologie, Pavillon Principal), Marie-Michèle Mantha (Sc. Biomédicales, Hôpital Ste-Justine), Joël Monzée (Sc. Neurologiques, Pav. Paul G. Desmarais Udm), Ali Salah (Invité, Biochimie Udm), Anh Thu Tran Duc (Physiologie, Institut de cardiologie de Montréal), Manuela Villion (Microbiologie, Pav. Principal Udm), et Nathalie Walter (Sc. Biomédicales, Institut universitaire de gériatrie de Montréal).

L'ordre du jour était:

0. Accueil
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Informations
 - 2.1 Congrès 2001 (lieux, dates, concours)
 - 2.2 Politique scientifique (position CNCS, position FAECUM, position AEGSFM)
3. Présentation de la réflexion et des propositions de changement
 - 3.1 La loi nous dit
 - 3.2 Impact des démarches de l'AEGSFM depuis 3 ans
 - 3.3 Absence dans certains débats (surtout académique)
 - 3.4 Propositions
4. Quel avenir pour l'amélioration des conditions de vie de l'étudiant-chercheur (plénière)?
5. Résolutions à présenter à l'Assemblée générale en septembre
 - 5.1 Organisation de l'AG
 - Tradition: juste avant le souper fromage, mais peu y viennent
 - Proposition: - 19h: conférence sur les ICRS qui remplacent le CRM
- 20h: AG
- 21h: soirée type 5 à 7...
 - 5.2 Vote consultatif des modifications de règlement
 - Composition du CA
 - Conseil des délégués
 - Augmentation de la cotisation
 - Affiliation individuelle à Force jeunesse
6. Varia
 - 6.1 Bateau-dragon
7. Clôture

0. Ouverture

Ouverture du CA à 19h00, à la salle P-417 du Pavillon Principal de l'Université de Montréal.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sur proposition de *Jamila Ennaciri*, secondée par *Georges Azar*, après avoir effectué les modifications suivantes: 1) ajout du point 1.1 Élection secrétaire et coordinatrice aux affaires médicales, et 2) le point 2 est reporté à la suite du point 5.

1.1 Élection secrétaire et coordonateur aux affaires médicales

- *Marie-Michèle Mantha* est élue secrétaire, à l'unanimité.
- *Geneviève Bernard* est élue coordonatrice aux affaires médicales, à l'unanimité.

3. Présentation de la réflexion et des propositions de changement

3.1 La loi nous dit

D'après la dernière version de la charte 32, l'AEGSFM n'est pas conforme à la loi. Effectivement, d'après la charte, toute association à but non-lucratif doit être composée de 15 personnes élues en AG.

3.2 Impact des démarches de l'AEGSFM depuis 3 ans

- Réouverture des unités de recherche (hors du pavillon principal de l'UdM) par Gary. Il s'agit d'un mouvement qui doit être poursuivi, appuyé, afin de renforcer les liens entre les unités et l'université.
- De nombreuses activités politiques ont été accomplies (ex: rédaction de mémoire, établissement d'un contact avec le ministère...).
- Travail de diffusion de l'information auprès des étudiants (via e-mails).

3.3 Absence dans certains débats (surtout académique)

- Faire plus de place au discours académique à l'AEGSFM.
- Créer une unité de représentation (par exemple, le CHUM, qui comprend le 2/5 des membres, n'a aucun représentant à l'association).
- Améliorer le retour aux unités, afin de désamorcer la vague de désaffiliation.

3.4 Propositions

1. En conservant une fréquence de 12 réunions/an, créer un conseil d'administration d'environ 15 personnes, qui soit ouvert aux membres, afin de discuter d'aspects académiques davantage que politiques. Afin d'être conforme à la loi, la composition du CA serait de 15 personnes (dont 3 vice-présidents –académique, externe, finances et développement-, des coordonnateurs, et coordonnateur-adjoints). Il y aurait un conseil d'administration, traitant des tâches plus politiques et des détails des dossiers, et un conseil des délégués, davantage orienté vers l'académique.
2. Hausser la cotisation à l'AEGSFM, qui est présentement de 10,50\$/session (sans frais pour la session été). Passerait de 10,50\$/session (automne-hiver) à 15\$ pour 3 sessions afin d'aider les unités à organiser des activités. La cote demeure non obligatoire, et l'AEGSFM n'a aucun droit de regard sur la manière dont l'argent est dépensé dans les unités.
3. Rémunération à un étudiant, pour une permanence hebdomadaire.
4. Cotisation à Force jeunesse puisque les liens avec l'AEGSFM sont de plus en plus importants, et l'association bénéficie de leurs services.

4. Quel avenir pour l'amélioration des conditions de vie de l'étudiant-chercheur (plénière)?

2. Hausse de la cotisation à l'AEGSFM:

Nathalie Walter: Il faudrait que nous soyions en mesure de justifier l'augmentation de la cotisation à l'AEGSFM auprès des membres.

Nancy Gélinas: ...et que nous nous assurions que les étudiants sachent qu'il s'agit d'une cotisation libre.

Karine Lévesque: D'accord avec l'augmentation de la cote, qui se justifie par l'indexation. Le fait que plusieurs activités soient organisées par l'association justifie cette augmentation, selon moi. Je suggère qu'il y ait cotisation durant la session estivale également.

Manuela Villion: Appui Karine. Propose un référendum écrit pour l'approbation de l'augmentation de la cotisation auprès des étudiants concernés.

Joël Monzée: Un référendum écrit génère des coûts magistraux que l'AEGSFM n'est pas en mesure d'assumer. De plus, cela demande beaucoup d'énergie d'aller convaincre les gens. Par ailleurs, l'argent récolté servira à financer plus d'activités. Celles-ci permettront aux étudiants de mieux connaître leur association et ils seront davantage au courant de ce que l'AEGSFM fait pour eux.

3. Payer un étudiant permanent:

Ali Salah: L'idée d'une permanence est intéressante puisque cela permettrait d'établir une meilleure coopération avec les autres universités.

Joël Monzée: L'objectif de cette réforme, où le travail plutôt rébarbatif serait délégué à un étudiant permanent, serait d'alléger la tâche des membres de l'association et de mieux les répartir. L'idée de renforcer les contacts entre universités est intéressante, mais l'objectif de créer une association interuniversitaire est à rejeter d'emblée.

Manuela Villion: Plus ou moins d'accord avec l'idée d'établir un poste permanent. Attention de ne pas oublier notre conception d'une association étudiante, qui est fort différente de celle de la FAECUM. L'implication bénévole devrait demeurer.

Anh Thu Tran Duc: La redistribution des tâches est importante, en particulier celles du président et vice-président. Par contre, cette distribution peut se faire sans nécessairement payer quelqu'un.

Catherine Hamelin: Appui l'idée de l'implication bénévole à l'association, et d'une meilleure distribution du travail. Il serait aussi important de recruter des gens intéressés à s'impliquer.

Ali Salah: Peu d'étudiants peuvent se permettre, faute de temps, d'avoir une permanence.

Joël Monzée: La permanence pourrait n'être que d'une demi-journée. Je suis d'avis que le bénévolat est un concept important. Toutefois, certaines tâches sont rébarbatives. Un permanent permettrait d'alléger le travail des membres du conseil.

Karine Lévesque: N'oublions pas que nous devons encadrer le permanent engagé, qui aura à traiter plusieurs dossiers avec lesquels il ne sera pas familier.

4. Solliciter une cotisation à Force jeunesse auprès des membres de l'AEGSFM:

Nathalie Walter et George Azar: Nous doutons de la mise de l'avant de cette proposition.

Ali Salah: La majorité des étudiants ne connaissent pas Force jeunesse. Ainsi, il serait prématuré de solliciter une telle cotisation. Si elle devait être mise en vigueur, cette cotisation ne devrait pas être soustraite de celle faite à l'AEGSFM, donc plutôt additionnelle.

Nathalie Walter: Au lieu d'offrir un support monétaire à Force jeunesse, une autre manière de démontrer nos liens avec eux et de promouvoir leur groupe serait d'augmenter leur visibilité.

Joël Monzée: N'oublions pas que Force jeunesse nous rendent de grands services de manière bénévole.

5. Résolutions à présenter à l'assemblée générale en septembre

5.1 Organisation de l'AG

Pour la prochaine AG, la tradition du souper-fromage serait délaissée afin de faciliter l'organisation, et étant donné que peu de gens y viennent. L'horaire de la soirée serait:

19h: conférence de l'ICRS, par le vice-doyen à la recherche

20h: AG

21h: soirée 5 à 7

Séverine Descombes: Je suggère une conférence de l'ICRS d'une durée de 30 minutes plutôt que 60.

Proposition acceptée par les membres.

5.2 Vote consultatif des modifications de règlement

1. composition du CA:

Décision reportée au prochain CA.

2. augmentation des cotisations non obligatoires à l'AEGSFM:

Joël Monzée propose 15\$/session (été/aut./hiver) au lieu de 10,50\$ (aut./hiver).

Nathalie Walter seconde. Personne ne s'y oppose. La proposition sera présentée à la prochaine AG.

3. rémunération à un étudiant permanent:

Décision reportée au prochain CA.

4. affiliation individuelle à Force jeunesse:

Joël Monzée propose une cotisation de 3,33\$/session (été-automne-hiver)

Karine Lévesque soutient la proposition.

Nathalie Walter demande le vote.

Vote: 8 contre, 1 pour, et 3 s'abstiennent, sur un total de 12 votants.

2. Informations

2.1 Congrès 2001

lieux: Université de Montréal

dates: encore indéterminée (un samedi).

Date limite pour l'envoi des résumés : entre le 15 et le 30 octobre.

concours: le concours de vulgarisation scientifique est maintenu

2.2 Politiques scientifiques

position CNCS : Le groupe de travail continue à se réunir régulièrement, et leur document sera déposé en juillet. Ils prétendent que l'opinion de l'AEGSFM est isolée de celle des autres étudiants québécois. *Joël Monzée* est entré en contact avec les autres universités afin de déterminer un consensus.

position FAECUM : La FAECUM veut reprendre le contrôle sur le dossier de politique scientifique.

position AEGSFM : L'AEGSFM dispose d'une situation stratégique grâce à ses liens avec le ministre. L'AEGSFM demeurera indépendante de la FAECUM et développera son propre dossier sur la politique scientifique.

7. Clôture

Sur proposition de *Nathalie Walter*, secondée par *Nancy Gélinas*, la réunion prend fin à 22h00. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 10 juillet, salle P-417 du Pavillon Principal, à 18h30.